CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E10697** **VALABLE JUSQU'AU** **17/10/2027**

ÉDITÉ LE 14/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/06/2000

Raison sociale : SOCIETE DE TRAVAUX ALPES MEDITERRANEE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 08/11/2002

Capital : 620 000

54 IMPASSE DE LA TETE DE VAUTISSE
ZA DU VILLARD
7
05600 GUILLESTRE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GAP

Siret : 432 118 008 00023

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 8105234

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 320 220037

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 320 220037

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 04 92 45 05 67 **Fax :** 04 92 45 15 71

Portable :

Responsabilité légale :
QUARIATES (848 873 915) / QUEYRAS ALEXANDRE DIRECTEUR GÉNÉRAL / QUEYRAS GUILLAUME PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : geraldine.granet@stam05.fr

Effectif moyen : 55 **Tranche de classification :** EFF4 **Chiffre d'affaires H.T. :** 18 250 155 **Tranche de classification :** CA8

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1112	Démolition - déconstruction (Technicité confirmée)	5	10/07/2025
1281 PROB	Rabattement de nappe	2	09/09/2025
1311	Terrassements - fouilles (Technicité courante)	4	09/10/2023
1312	Terrassements - fouilles (Technicité confirmée)		09/10/2023
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée)	39	09/10/2023
2113	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité supérieure)		10/07/2025
2171	Taille et pose de pierre		09/10/2023
2251	Ouvrages étanches en béton armé et béton précontraint (Technicité courante)	5	08/10/2026
2253	Ouvrages étanches en élévation en béton armé et béton précontraint (Technicité supérieure)		08/11/2023
	Nombre total de qualifications : 9		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

14/10/2026 16:28

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025